



HAL
open science

De l'intrinsèque incomplète de l'OEuvre sadienne

Jean-Christophe Abramovici

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Abramovici. De l'intrinsèque incomplète de l'OEuvre sadienne. Éditer les œuvres complètes (XVIIIe et XIXe siècles), Feb 2022, Paris, France. hal-03843492

HAL Id: hal-03843492

<https://hal.science/hal-03843492>

Submitted on 8 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'intrinsèque incomplétude de l'Œuvre sadienne

Parmi tous les auteurs « scandaleux » de la littérature française, Sade n'est pas à plaindre. Il est sans doute celui qui a été le mieux édité, comme en témoignent les éditions de ses *Œuvres complètes* qui se sont succédées dans la seconde moitié du XX^e siècle, et sur lesquelles nous reviendrons. Mais si l'on veut bien admettre que l'existence d'*Œuvres* (vraiment) *complètes* – rêve ou fantasma rarement atteint – résulte de la rencontre ou du croisement (heureux ou contrarié) d'une volonté auctoriale et d'une volonté éditoriale, ces dernières n'ont jamais pu se croiser dans le cas de Sade et sont de surcroît l'une et l'autre traversées de tensions, sinon de contradictions.

Du vivant de Sade, on voit mal comment aurait pu émerger une volonté éditoriale de réunir son œuvre, quand celle-ci ne fut publiée qu'à la faveur de la Révolution, de manière plus ou moins clandestine selon le degré d'obscénité des ouvrages. Le choix des éditeurs auquel Sade s'adressa n'est pourtant pas anodin. Il semble avoir été, à la fin de sa vie, opportuniste et circonstanciel, lui permettant sans doute d'obtenir un peu d'argent de Blaizot (Versailles) pour l'édition d'*Oxtiern ou les malheurs du libertinage* en 1800, puis, quelques mois avant sa mort, de Béchet (« Libraire quai des Augustins ») pour celle de la *Marquise de Gange*, en 1813. Mais Sade collabora plus tôt de manière régulière avec deux éditeurs qui purent avoir l'ambition de devenir l'éditeur très discrètement attitré d'un auteur qui était certes sulfureux, mais pour lequel le « retour sur investissement » ne devait pas être négligeable si l'on considère le nombre des rééditions ou retirages que connurent ses principales œuvres, qui n'avaient de clandestines pourrait-on dire que le nom – le soufre faisait vendre. En 1791, Girouard fait paraître la *Justine* dont le nom de Sade devient bientôt inséparable et commence l'impression d'*Aline et Valcour*, publication au long cours qui est interrompue par les arrestations successives de l'auteur (8 décembre 1793) et de l'éditeur (8 janvier 1794). Moins chanceux et peut-être moins protégé que le ci-devant marquis, Girouard est rapidement condamné à mort et exécuté. Libéré en octobre 1794, Sade parvient à se faire légalement restituer les pages précédemment imprimées et mises sous séquestre et peut achever l'entreprise : *Le Roman philosophique* paraît à Paris chez la Veuve Girouard, en 1795. Peut-être est-ce la même qui fait paraître dans le même temps, sous une fausse adresse, *La Philosophie dans le boudoir* (« À Londres, Aux dépens de la Compagnie, 1795 »). Quelques années plus tard, c'est avec Nicolas Massé que Sade collabore pour l'édition au grand jour des *Crimes de l'amour* en 1800 et, très probablement, pour les éditions clandestines et antidatées (« En Hollande, 1797 ») de *La Nouvelle Justine* (juillet-août 1799) puis de l'*Histoire de Juliette* (février-mars 1801) : c'est en effet chez lui que Sade, le 6 mars 1801, tombe dans le piège que lui tend la police. Est saisie la nouvelle version augmentée de son roman-fleuve qu'il venait soumettre à Massé pour une probable nouvelle impression. On notera que

ces deux collaborations sinon invalident, du moins invitent à nuancer la fameuse opposition proposée par Michel Delon entre « textes ésotériques » et « textes exotériques¹ ». Dans le cas de Sade en effet, l'écrit clandestin paraît moins réservé aux amis que destiné à se répandre dans le monde comme un poison ou une infection, bref à se vendre et à rapporter. Même si la Révolution ouvrit une période de relative anarchie éditoriale qui accentua la porosité des divisions génériques et des pratiques, on peut légitimement soupçonner chez Girouard et Massé une volonté de jouer sur les deux tableaux. Dans les deux cas, le titre "honorables" put servir de vitrine dissimulant le surgeon interdit tout en favorisant la diffusion et le succès.

Au XIX^e siècle, la diabolisation de la mémoire de Sade s'accompagne d'un assèchement des tentatives de publication de ses œuvres. Genèse du mythe du *divin* marquis, à la fois omniprésent et introuvable. Jules Janin ne cherche-t-il pas à alerter l'opinion publique en 1834 en affirmant que « le marquis de Sade est partout ; il est dans toutes les bibliothèques, sur un certain rayon mystérieux et caché qu'on découvre toujours² » ? Le glissement métonymique fait du nom de Sade l'équivalent d'une œuvre certes réduite aux seules éditions anciennes, jalousement conservées, de *Justine*, mais comme dotée d'une capacité d'extension infinie. C'est au tournant du XIX^e siècle, et dans le sillage des rééditions de *curiosa*³ que reprend le travail d'édition ou de réédition des écrits de Sade. Publication d'inédits honorables, comme *Dorci ou la bizarrerie du sort* présentée en 1881 par Anatole France comme une Nouvelle « qui n'est pas sadique⁴ » mais qui lui sert de prétexte pour évoquer à la fois « le malade et la maladie⁵ » et ses écrits *monstrueux* en comparaison des productions libertines "patrimoniales"⁶. Du côté du spectre clandestin, vingt ans plus tard, c'est « l'ouvrage principal du Marquis de Sade »

¹ « Sade pousse à son terme le principe des deux vérités selon lequel les libertins érudits du XVII^e siècle puis leurs successeurs à l'âge des Lumières laissent publier des œuvres exotériques et réservent à leurs amis des œuvres ésotériques » ; « Au-delà des textes particuliers, c'est l'ensemble de l'œuvre de Sade qui s'organise en une série avouable et une série ésotérique ou pornographique. Chaque élément ne trouve son sens que dans l'écart qui l'oppose aux autres » (Michel Delon, dans Sade, *Œuvres*, I, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque de la Pléiade", « Introduction », p. XXII et LIV).

² Jules Janin, « Le marquis de Sade », *La Revue de Paris* (30 nov. 1834), cité dans Françoise Laugaa-Traut, *Lectures de Sade*, Paris, Armand Colin, coll. "U2", 1973, p. 129.

³ Jean-Christophe Abramovici, « "Fétichistes érudits : le travail des éditeurs de *curiosa* de la seconde moitié du XIX^e siècle" », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, janvier 2001, vol. n° 7 ("Érotisme et pornographie"), p. 43-48.

⁴ A. F. [pour Anatole France], « Notice » à Sade, *Dorci, ou la bizarrerie du sort: conte inédit*, Paris, Charavay frères éditeurs, 1881, p. [7].

⁵ *Ibid.*, p. 8.

⁶ « *Justine*, puisqu'il faut nommer le monstre, ne ressemble pas plus aux *Bijoux indiscrets* que Sophie Arnould ne ressemble à la Brinvilliers »

dont Iwan Bloch présente « le véritable original » avec la première édition des *120 journées de Sodome*, transcrite d'après le mythique rouleau et enrichie de « 240 annotations⁷ ». Dans les deux cas, l'inédit entretient un rapport métonymique avec l'œuvre complète, honnie ou impossible à réunir.

La volonté éditoriale de donner forme à cette dernière continue néanmoins de faire son chemin, témoin les publications d'Octave Uzanne et de Guillaume Apollinaire. Le premier propose en 1878 une édition « avec préface, notes et documents inédits » de l'*Idée sur les romans*, préface aux *Crimes de l'amour*. À première vue, il s'agit, comme le *Dorci* d'Anatole France, d'extraire et de sauver de « la fange sadique » un « aimable opuscule », une « brochure décente [...] qui forme le plus étrange contraste avec l'originalité même de son auteur », dont les « ouvrages infâmes » ont été « sagement mis à l'index⁸ ». Mais Uzanne fait suivre sa « Lettre à l'éditeur » d'une « Préface sur l'œuvre de D.A.F. de Sade » dont l'ambition est, elle, totalisatrice. Comparant le bibliographe à « une manière de chiffonnier, qui doit remuer souvent bien des immondices⁹ », il propose, après une rapide section biographique, une étonnante Bibliographie des œuvres de l'écrivain, divisées en « Productions dramatiques » (8 titres, auxquels s'ajoutent un certain nombre de références reprises à l'article de la Biographie Michaud) et « Romans », extensive section de 22 entrées réunissant les différentes éditions clandestines de *Justine* et de ses suites, présentées avec une précision à laquelle les notices contemporaines n'ont rien à envier, mais aussi une traduction allemande¹⁰, quelques apocryphes (*Pauline et Belval*, *L'Étourdi*, *Zoloé et ses deux acolythes*) et des textes de réception¹¹ ; le tout est complété par une section « Études sur le marquis de Sade ».

À bien y réfléchir, la bibliographie est une déclinaison paradoxale du fantasme d'exhaustivité attaché aux Œuvres complètes, à la fois hyper-atrophiée et extensive, puisqu'ambitionnant de recenser toutes les éditions, réimpressions,

⁷ *Les 120 journées de Sodome, ou L'école du libertinage* / par le marquis de Sade ; publié pour la première fois d'après le manuscrit original, avec des annotations scientifiques, par le Dr. Eugène Dühren [Iwan Bloch], Club des bibliophiles, 1904, « Avant-propos », s. p.

⁸ Sade D.A.F. de Sade, *Idée sur les romans*, éd. Octave Uzanne, Paris, E. Rouveyre, « Lettre à l'éditeur », p. VI. On relèvera, chez Uzanne comme chez d'autres, la référence ambiguë à la mise à l'index qui permet à la fois de retirer de la circulation et de préserver les ouvrages censurés, de même que les qualifier de « livres incendiaires » permet habilement de les faire échapper à l'autodafé : Il faut enfermer le poison, circonscrire la peste et condamner au feu, selon la loi de Lynch, les livres incendiaires qui anéantissent pour toujours la virginité du cœur » (*ibid.*).

⁹ *Ibid.*, p. X. Voir Antoine Compagnon, *Les chiffonniers de Paris*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 2017, 496 p.

¹⁰ « 11° *Justine une Juliette, oder die Gefahren der Tugend und die Wonne des Lasters*, etc., Leipzig, Carl Mind, 1874 » (*ibid.*, p. XXXIII).

¹¹ « 10° *Lettre sur le Roman intitulé : « Justine ou les malheurs de la vertu »*, par Charles Villiers [pour de Villers]. Paris, 1871. Plaquette curieuse » (*ibid.*, p. XXXIII ;), *L'Anti-Justine* de Rétif.

déclinaisons de chaque *opus*. Dans le cas de Sade, elle constitue proprement un « supplément » de l'œuvre interdite :

La meilleure barrière à placer devant une œuvre, c'est sa propre Bibliographie, qui, tout en indiquant, prévient. — La Bibliographie peut, à elle seule, plutôt éteindre que vivifier les impérieux désirs des mauvaises lectures ; elle désigne l'infamie, tout en proclamant le châtement ; elle détaille et justifie [*sic.*], mais elle flétrit et flagelle ; elle enseigne les détours savants du labyrinthe, mais elle en conspue le Dédale ; et, dans la concision froide et régulière de sa forme scientifique, elle est plus utile que nuisible, car elle ne s'adresse qu'aux esprits mûrs et cultivés dont le jugement est inattaquable¹².

Technique et dépassionnée, la bibliographie transforme l'orde matière en production austère et honorable, propre à intéresser une élite naturellement masculine et à la moralité sans tâche¹³.

En 1909, Guillaume Apollinaire fait paraître dans la fameuse collection des « Maîtres de l'amour » *L'Œuvre du marquis de Sade*. Le titre, générique, annonce moins l'exhaustivité que la synthèse, au travers de 260 « Pages choisies comprenant des morceaux inédits et des lettres publiées pour la première fois, tirées des Archives de la Comédie-Française ». *Digest* de l'œuvre scandaleuse de Sade, les extraits retenus privilégient les discours amoraux sur les scènes pornographiques¹⁴. L'« Essai bibliographique » qui complète l'« Introduction » enrichit le travail d'Uzanne de plusieurs dizaines de notices, corrige quelques fausses attributions (*L'Étourdi*, *La France foutue*) mais en ajoute de nouvelles (*Pauline et Belval*, *Valmor et Lydia*, *Alzonde et Koradin*). À la méticulosité maniaque des amateurs de *curiosa* fin-de-siècle, Apollinaire et les poètes du mouvement surréaliste ajoutent la conviction que Sade est un visionnaire, un « précurseur¹⁵ ». Éditer réellement ses *Œuvres*

¹² *Ibid.*, p. XI-XII.

¹³ On sait que l'argument de l'honorabilité professionnelle sera constamment convoqué par les défenseurs des éditeurs de Sade, en particulier lors du procès intenté à Jean-Jacques Pauvert en 1956 : « Lorsqu'une œuvre licencieuse est largement diffusée et mise à la portée de tous, on doit la condamner, mais, lorsqu'elle ne s'adresse qu'à une certaine catégorie de lecteurs, médecins, philosophes et littérateurs, qui n'y cherchent qu'un moyen de s'instruire sur des problèmes psychologiques nécessaires à leurs travaux, il en est tout autrement » (Maître Maurice Garçon, dans *L'Affaire Sade. Compte-rendu exact du procès intenté par le Ministère Public aux Éditions Jean-Jacques Pauvert* [1957], Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1963, p. 114).

¹⁴ À titre d'exemple, pour *La Philosophie dans le boudoir* : « La Sodomic, l'Amour, l'Amitié, la Reconnaissance, les Lois », *L'Œuvre du marquis de Sade*, Paris, Bibliothèque des curieux, coll. « Les maîtres de l'amour », MCMIX (1909), p. 159 et suiv..

¹⁵ « Un grand nombre d'écrivains, de philosophes, d'économistes, de naturalistes, de sociologues depuis Lamarck jusqu'à Spencer, se sont rencontrés avec le marquis de Sade et bien de ses idées qui épouvantèrent et déconcertèrent les esprits de son temps sont encore toutes neuves. [...] Il semble que l'heure soit venue pour ces idées qui ont mûri dans l'atmosphère infâme des enfers de bibliothèques et cet homme qui parut ne compter pour rien durant tout le dix-neuvième siècle pourrait bien dominer le vingtième » (Apollinaire, « Introduction », *ibid.*, p. 22).

complètes répond dans cette perspective moins à une démarche d'antiquaire ou de spécialiste qu'à un geste poétique tourné plus vers l'avenir que vers le passé. En 1924, Maurice Heine fonde la Société du roman philosophique destinée à préparer et mettre en œuvre une édition luxueuse des œuvres complètes de Sade ; ce n'est qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, en 1947, que Jean-Jacques Pauvert va concrétiser un projet que freinera et mettra en lumière le fameux procès de 1957 et qui connaîtra plusieurs "achèvements" s'approchant à chaque fois un peu plus de l'idéale "complétude" : de 1962 à 1964, les *Œuvres complètes* rassemblées sous la direction de Gilbert Lély paraissent au Cercle du Livre Précieux en quinze puis seize volumes rassemblées en huit tomes. L'entreprise connaît sa forme définitive en 1966-1967, reproduite à l'identique en 1973 par les éditions Tête de Feuilles. En quinze volumes agencés de manière complètement différente, Jean-Jacques Pauvert assisté de Annie Le Brun, proposera dans sa propre maison d'édition, de 1986 à 1991, de nouvelles *Œuvres complètes* plus exhaustives qu'au Cercle du Livre Précieux, comprenant en particulier trois précieux volumes de théâtre.

Précieuses et fiables, ces *Œuvres complètes* successives ne sont pourtant pas à proprement parler des éditions scientifiques, à l'image des trois volumes d'*Œuvres* proposés par Michel Delon dans la Bibliothèque de la Pléiade, de 1990 à 1998¹⁶. Les textes y sont pour la plupart très bien établis, à partir des manuscrits originaux ou des premières éditions, même si ne sont pas toujours précisés ces choix éditoriaux ; mais ils sont proposés sans notes, au nom de l'idée que le texte de Sade ne saurait être contextualisé, qu'il se suffit à lui-même, intemporel « bloc d'abîme » pour reprendre le titre du célèbre essai d'Annie Le Brun ouvrant les *Œuvres complètes* parues chez Jean-Jacques Pauvert¹⁷. Accompagner le texte de Sade de rappels historiques, de citations d'ouvrages contemporains qu'il avait pourtant lus et qu'il entendait parfois détourner, était perçu comme une entreprise suspecte visant à le banaliser, pire à le "classiciser". Seules de grandes voix autonomes étaient à même de dialoguer avec Sade, pour proclamer son unicité et son *sérieux* philosophique ou anthropologique¹⁸, bien supérieur aux petites préoccupations des philologues : la voix d'Annie Le Brun, sans conteste grande lectrice de Sade, succéda ainsi à celles des grands penseurs de l'après-guerre qu'avaient accueillies les volumes du Cercle du Livre Précieux, de Klossowski à Bonnefoy, de Maurice Blanchot à Georges Bataille.

¹⁶ Sade, *Œuvres*, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque de la Pléiade", t. I, 1990 ; t. II, 1995 ; t. III, 1998.

¹⁷ Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade : introduction aux Œuvres Complètes*, Paris, Pauvert, 1989, 335 pages.

¹⁸ Pour faire référence à l'ouvrage d'Éric Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?*, Paris, Seuil, coll. "Fiction et Cie", 2011, dont l'enquête s'arrête précisément avant le tournant philologique pris par la critique sadienne.

Par ailleurs, quelle que soit leur richesse, ces *Œuvres complètes* de Sade ne le sont pas entièrement : y manquent en premier lieu les textes “fantômes”, détruits par la censure ou la famille, détruits ou réputés tels, dont des fragments sont réapparus à l’occasion de ventes ou d’expositions, conservés par des collectionneurs jaloux ou des universités (américaines en particulier) parfois ignorantes du contenu et de la valeur de leurs propres fonds. Est absente ensuite de ces grands ensembles l’immense correspondance de Sade. Sans aborder ici la légitime mais épineuse question de l’appartenance des lettres à l’objet des Œuvres complètes, l’histoire de la publication de celles de Sade fut chaotique et manquée. Georges Daumas¹⁹ puis Jean-Louis Debauve²⁰ en réunirent un certain nombre dans des volumes séparés de « Supplément » aux *Œuvres complètes* qu’avaient dirigé Gilbert Lély puis Annie Le Brun. Profitant du fait qu’un grand nombre de fonds épistolaires concernant Sade furent achetées par des Universités américaines, Alice M. Laborde proposa de 1991 à 1998 pas moins de vingt-six volumes de correspondance, établis hélas sans rigueur scientifique²¹. Avec plus de sérieux, mais beaucoup d’imprécisions, Maurice Lever réunit deux impressionnants volumes de *Papiers de famille*²² mais ne put achever son projet d’édition de la correspondance supposée complète de Sade. Divers volumes séparés sont depuis parus qui ont en effet révélé des lettres inédites²³. L’impossible réunion de sa correspondance révèle à quel point la valeur symbolique et commerciale du nom de Sade a toujours constitué un obstacle à la mise en œuvre d’une véritable édition de ses Œuvres complètes.

Sade lui-même caressa-t-il jamais le rêve de voir un jour rassemblés ses écrits ? C’est on le sait en partie ses longues périodes de détention qui le firent écrivain et sans doute sa libération un rien chanceuse sous la Révolution qui le conduisit à troquer le statut de « ci-devant marquis » pour celui plus acceptable d’« homme de lettres », mû par un puissant désir d’être reconnu mais plus encore d’être joué sur scène. Les différentes *griffes* qu’il apposa sur les pages de garde de

¹⁹ Sade, *Œuvres complètes : supplément*, éd. Gilbert Lély, Georges Daumas, Nyons, Borderie, 1980, 237 p. Le volume réunit les « Lettres et mélanges littéraires écrits à Vincennes et à la Bastille » et « CXLVIII lettres inédites à Madame de Sade, 1779-1785 ».

²⁰ Sade, *Lettres inédites et documents*, éd. Jean-Louis Debauve, Annie Le Brun, Paris, Ramsay / J. J. Pauvert, 1990, 638 p.

²¹ *Correspondances du marquis de Sade et de ses proches enrichies de documents, note et commentaires*, éd. Alice M. Laborde, Paris Genève, Champion-Slatkine, 1991-1998, 26 vol. Outre les multiples problèmes d’établissement du texte, les sources ne sont jamais indiquées et l’appareil critique absent.

²² *Papiers de famille. 1721-1760 : Le règne du père*, éd. Maurice Lever, Paris, Fayard, coll. “Bibliothèque Sade”, 1993, t. I, 898 p. *Papiers de famille. Le marquis de Sade et les siens, 1761-1815*, Paris, Fayard, coll. “Bibliothèque Sade”, 1995, tome II, 761 p.

²³ Voir en particulier *50 lettres du marquis de Sade à sa femme*, collection Pierre Leroy, préf. Laure Leroy, éd. Jean-Christophe Abramovici et Patrick Graille, Paris, Flammarion, 2009, 255 p.

plusieurs de ses livres témoignent d'un désir de faire œuvre, de tisser des liens entre ses différents *opus*, de dessiner les contours d'une auctorialité entachée par le souvenir des différentes « affaires » et l'infamie attachée au nom propre. En 1795, comme pour exploiter ou prolonger le succès des deux premiers, le troisième tirage d'*Aline et Valcour* porte la mention « Par le Citoyen S*** » indiquant à la fois les infléchissements républicains apportés au roman « honorable » « Écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France » et tenter de substituer au souvenir de l'aristocrate « méchant homme », celui de l'énergique secrétaire de la Section des Piques – s'il n'oublia pas de se ménager quelques arrières royalistes, Sade fut un révolutionnaire sérieux, auteur de plusieurs discours enflammés et rapports administratifs pointilleux. La même année, la page de garde des deux volumes de *La Philosophie dans le boudoir* porte la mention : « Ouvrage posthume de l'Auteur de Justine ». La formule est habile, qui tue symboliquement le ci-devant marquis tout en entretenant son fantôme littéraire propre à assurer l'acheteur qu'il en aura pour son argent. Cinq ans plus tard, la page de garde des *Crimes de l'amour* porte « par D. A. F. SADE – nom de plume assumé, délesté de sa particule aristocratique²⁴ – auteur d'Aline et Valcour ». « Auteur de Justine » contre « Auteur d'Aline et Valcour », les deux formules paraissent reconduire le partage de l'honorable et du scandaleux. Mais maints indices témoignent du désir que Sade eut de cautériser cette solution de continuité. Deux lettres en particulier associent les deux ouvrages en les qualifiant à tour de rôle de « roman de moi ». Envoyée à son avocat d'Aix-en-Provence en juin 1791, la première annonce discrètement la parution prochaine du roman scandaleux et « bien poivré », à la fois reconnu et préventivement renié, puis promet l'envoi réparateur du « roman philosophique²⁵ ». Treize ans plus tard, sans doute pour éviter de nouvelles poursuites judiciaires, Sade dénonce ouvertement l'« ouvrage infâme » tout en le présentant comme une forme de “produit dérivé” et déviant de l'honnête « roman du moi » :

Il circule dans Paris un ouvrage infâme ayant pour titre *Justine ou les malheurs de la vertu* ; plus de deux ans auparavant, j'avais fait paraître un roman de moi intitulé : *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* ; malheureusement pour moi, il a plu à l'exécrable auteur de Justine de me voler une situation, mais qu'il a obscénisée, luxuriosée, de la plus dégoûtante manière²⁶.

²⁴ « Par D.-A.-F. S. », sur la page de garde d'*Oxtiern, ou les Malheurs du libertinage ; Drame en trois actes et en prose*, paru en 1800 également à Versailles chez Blazot.

²⁵ « On imprime actuellement un roman de moi, mais trop immoral pour être envoyé à un homme aussi sage, aussi pieux, aussi décent que vous. J'ai besoin d'argent, mon éditeur me le demandait bien poivré, je le lui ai fait capable d'empester le diable. On l'appelle *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Brûlez-le et ne le lisez pas, si par hasard il tombe entre vos mains, je le renie. Je le renie, mais vous aurez bientôt le roman philosophique que je ne manquerai certainement pas de vous envoyer » (Sade à Reinaud, 12 juin 1791, cité dans *Œuvres*, éd. Michel Delon, éd. citée, t. I, p. 1198-1199).

²⁶ Sade à un destinataire inconnu, 1804, dans *Lettres inédites et documents*, éd. citée, p. 467-468.

Nonobstant leur valeur péjorative, les deux néologismes atténuent la schizophrénie auctoriale, rappellent l'origine, disent l'œuvre.

Sade dressa également plusieurs listes de ses productions, mais on saurait difficilement y voir un désir de "faire œuvre", tant y règne l'imaginaire et le calcul. Le « Projet d'avertissement » qu'il rédige en 1788 pour son *Portefeuille d'un homme de lettres* tient du catalogue « à la Prévert²⁷ ». Sans négliger la part d'humour ou d'ironie qui le traverse, il permet à Sade de s'inscrire dans un Panthéon littéraire, dans l'ombre ou sous l'égide de Molière, Marivaux et Mme de La Fayette, tout en unifiant ses talents autoproclamés de critique, de moraliste et d'historien. Le « catalogue général » de ses œuvres honnêtes que Sade dresse quinze ans plus tard à l'attention de possibles éditeurs, n'a d'autre finalité que de soutirer à ces derniers

²⁷ « Le portefeuille qu'on offre au lecteur, et qui d'après ce titre doit contenir un peu de tout, est composé d'un tenson, d'une dissertation sur la peine de mort, suivie d'un projet de l'emploi à faire des criminels pour les conserver utilement à l'État, d'une lettre sur le luxe, d'une lettre sur l'éducation, de 44 questions de morale, de 62 pensées formant chacune de petits morceaux de morale, de 29 analyses de comédies de Molière formant le total de pièces de théâtre de ce grand homme, d'une lettre sur le roman suivie d'un parallèle de ceux de Marivaux et de La Fayette, d'une dissertation sur l'Amérique, d'un plan de comédie, d'une lettre sur l'art de la comédie suivie de 50 préceptes dramatiques dans lesquels on trouve tout ce qui peut être le plus utile aux personnes qui suivent cette carrière, réunis en forme de conseils abrégés les plus clairs et les plus concis, de 90 traits d'histoire terminés par un morceau assez curieux sur les massacres de Mérindol et de Cabrières, de 100 reparties plaisantes ou paroles remarquables, de 5 historiettes qui suivent une anecdote curieuse sur la guerre des Cévennes au commencement de ce siècle, et de plusieurs lettres de fond » (*Œuvres complètes*, éd. Gilbert Lely, Paris, Cercle du Livre Précieux, 1966-1967, rééd. Éd. Tête de feuilles, 1972-1973, t. XV, p. 27-28).

quelque avance sonnante et trébuchante²⁸. Y sont rassemblés des œuvres anciennes et en partie déjà publiées (*Aline et Valcour*, *Les Crimes de l'amour*, le *Théâtre*), des ensemble composites restés en chantier (*Le Portefeuille d'un homme de lettres*, *Le Boccace français*²⁹) et des œuvres entièrement rêvées à l'image de celles de Rivarol évoquées par Sylvain Menant, et qui, de fait, laissent rêveurs (*Conrad ou le Jaloux en délire*, *Marcel ou le Cordelier...*). Par-delà la dimension un peu pathétique de ces calculs d'apothicaire hautain, Sade se projette ici encore sur le Parnasse, pleinement légitime pour réfuter Fénelon ou écrire ses *Confessions...*

On suggérera pour finir que l'incomplétude intrinsèque de l'œuvre sadienne tient peut-être d'abord à sa dimension matérialiste. Passons sur le triste matérialisme des richissimes collectionneurs de Sade qui s'endorment peut-être, petits jouisseurs égoïstes, en songeant aux inédits du marquis qu'ils conservent jalousement dans leur coffre. Réticent à arrêter la version *ne varietur* de ses textes, Sade a plus profondément donné forme à son œuvre littéraire comme à un organisme vivant et proliférant, toujours susceptible d'être enrichi et augmenté. Et parce que son esthétique visait à émouvoir le plus intensément, elle est traversée

²⁸ « Voici les volumes qui me restent à faire imprimer :

Les Crimes de l'amour, deux volumes de plus, composés des entrelacements... 2

Le Boccace français, composé de 12 nouvelles ... 2

Mon *Théâtre* ... 2

Le Portefeuille d'un homme de lettres ... 2

Conrad ou le Jaloux en délire ... 4

Marcel ou le Cordelier ... 4

Total... 16

Qui, à 30 fr. le volume tiré à 2.000, donnent un fond de deux mille louis ou 48.000 fr., sur lequel il m'est bien permis d'en demander 20.000 pour l'emplette d'une maison de campagne.

[...]

Tel sera alors mon catalogue général :

Aline et Valcour... 6 vol.

Les Crimes de l'amour... 6 vol.

Le Boccace français... 2 vol.

Le Portefeuille d'un homme de lettres... 3 vol.

Conrad... 4

Marcel... 4

Mes Confessions... 2

Mon théâtre... 2

Réfutation de Fénelon... 1

Total... 30 vol.

Il faut faire exécuter tout cela sous un même format in-12, avec une seule gravure en tête de chaque volume et mon portrait aux *Confessions*. — Le portrait de Fénelon en tête de sa réfutation. » (*Notes littéraires*, dans *Œuvres complètes*, éd. citée, t. XV, p. 33-34).

²⁹ En 2014, la matière de ces deux ensembles a donné lieu à deux publications : Sade, *Contes étranges*, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, coll. "Folio" ; Sade, *Contes libertins*, éd. Stéphanie Genand, Paris, Flammarion, coll. "GF".

par un puissant fantasme d'incarnation qui la ferait se matérialiser dans le corps même de ses lecteurs, à l'image de ces « écrivains pervers » évoqués dans *Justine*, « dont la corruption est si dangereuse, si active, qu'ils n'ont pour but, en imprimant leurs affreux systèmes, que d'étendre au-delà de leur vie la somme de leurs crimes ; ils n'en peuvent plus faire, mais leurs maudits écrits en feront commettre, et cette douce idée qu'ils emportent au tombeau les console de l'obligation où les met la mort de renoncer au mal. »

Jean-Christophe Abramovici

Sorbonne Université

CELLF (UMR 8599 du CNRS et de Sorbonne Université)